



Agriculture

78 rue de Varenne – 75349 PARIS 07 SP

01 49 55 52 84 / 40 04

foagriculture@agriculture.gouv.fr



COMMUNIQUE

Paris, le 21 mai 2025

Revalorisation de IFSE au MASA : FO refuse de cautionner une parodie de concertation

FO Agriculture a décidé de quitter la seconde et dernière séance de travail organisée hier par le ministère sur la revalorisation de l'IFSE.

Au cœur de notre décision : les justifications avancées par l'administration pour **refuser toute révision des répartitions indemnitaires entre catégories, groupes et fonctions**.

Dans son introduction, l'administration a confirmé qu'**aucun réexamen**, ni des montants d'IFSE, ni des propositions d'amélioration ou de correction de la cartographie des groupes de fonctions, n'était envisagé — et ce, malgré les demandes claires, argumentées et répétées de **FO Agriculture**. Nous avons pourtant alerté sur la situation particulièrement pénalisante de certains corps, particulièrement pour les catégories B et C, et certains de catégorie A dévalorisés par la réforme actuelle.

L'administration a défendu les écarts actuels au nom de la **compétitivité avec les autres ministères**, avançant que :

- les agents de **catégorie C** seraient « **les mieux rémunérés de la fonction publique** » avec les propositions actuelles,
- les agents de **catégorie B** seraient également **bien positionnés**,
- le **rattrapage pour les catégories A et A+** visait à maintenir l'**attractivité** du MASA face aux autres ministères, notamment celui de la Transition écologique.

Mais **ces affirmations ne résistent pas à l'analyse** (Cf. [communiqué FO Agriculture du 16 mai 2025](#)) : les **moyennes affichées**, 800 € pour les agents de catégorie C, 1 089 € pour les B, 2 118 € pour les A et 3 094 € pour les A+, sont **bien éloignées** des **montants réellement perçus**. **L'administration s'efforce de nous convaincre que les écarts sont justifiés**, que certains agents travailleraient moins que les autres, sans jamais répondre sur le fond aux réalités concrètes que nous avons documentées. Cette communication biaisée masque des inégalités persistantes, que rien ne vient corriger.

Elle s'est par ailleurs retranchée derrière les **contraintes d'un accord budgétaire déjà négocié avec le contrôleur financier**, prétendant qu'une remise en cause pourrait compromettre la mise en œuvre des revalorisations en 2025.

FO Agriculture dénonce une **posture de fermeture** : les choix sont présentés comme **définitifs et non négociables**, et **aucune marge de discussion réelle n'est laissée aux représentants des personnels**. Ce simulacre de dialogue social, où tout est décidé d'avance, est inacceptable.

Nous **refusons de servir de caution** à un processus verrouillé. **FO Agriculture ne s'oppose pas à la revalorisation de l'IFSE**, mais refuse de participer à une parodie de concertation et **dénonce les justifications avancées** par l'administration.

Nous restons pleinement mobilisés pour **un régime indemnitaire plus juste, plus équitable**, fondé sur un **véritable cadre de négociation**.

Pour défendre le pouvoir d'achat des agents, FO rappelle sa demande de l'augmentation du point d'indice avec une priorité aux bas revenus dans toute revalorisation future.

L'équipe **FO Agriculture**